



Plan de surendettement et depart a l'étranger

Par **banana**, le 11/03/2012 à 19:33

Bonjour,

j'ai depuis 2 ans un plan de surendettement sur 10 ans et tout se passe bien. Mais voila, après de gros problèmes familiaux (de santé) je dois quitter la france pour le maghreb et tout un tas de questions se posent: je ne veux pas me soustraire à mes dettes et aimerais avoir des informations sur ce qu'il est possible de faire.

Je vais chercher du travail sur place mais mes revenus futurs seront largement inférieurs à ceux que je perçois actuellement du fait de la différence de niveau de vie, de plus la monnaie dans laquelle je serai payée n'est pas une devise convertible.

Pensez vous qu'il est possible de re-saisir le commission de surendettement afin d'obtenir un moratoire ou autre? car mon départ n'est pas définitif à priori.

Merci pour vos réponses

Cordialement